



ACADÉMIE
DE POITIERS

Liberté
Égalité
Fraternité

NOTE AUX CANDIDATS
BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
MENTION COMPLEMENTAIRE
BREVET PROFESSIONNEL

Candidats individuels ou inscrits à une formation d'enseignement à distance

SESSION JUIN 2021 - OUVERTURE DU SERVEUR INTERNET

- du 2 novembre 2020 à 10h00 au 27 novembre 2020 à 19h00 POUR LE BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
- du 23 novembre 2020 à 10h00 au 11 décembre 2020 à 19h00 POUR LES EXAMENS EN MENTION COMPLEMENTAIRE ET BREVET PROFESSIONNEL

www.ac-poitiers.fr / rubrique Examens ou,
<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat>

ATTENTION : Les inscriptions se font uniquement par Internet. **AUCUNE INSCRIPTION NE SERA RECUE APRES CETTE DATE.** Ne pas attendre la fin du registre des inscriptions : vous éviterez les risques d'encombrement.

1. PRE-INSCRIPTION :

Vous devez vous connecter au portail candidat CYCLADES disponible sur le site www.ac-poitiers.fr rubrique « examens » et choisir l'examen concerné.

<https://exacyc.orion.education.fr/cyccandidat>

Inscrivez-vous rapidement sans attendre les derniers jours avant la date de clôture : vous éviterez ainsi les risques d'encombrement.

Étape 1 : Créer votre compte Cyclades

Cette étape est nécessaire pour pouvoir vous inscrire. Votre adresse mail doit être valide et unique. Conservez bien votre mot de passe pour pouvoir vous connecter tout au long de la session et accéder aux documents mis à votre disposition dans votre espace candidat. Suite à la création de votre compte, vous recevrez un mail : vous avez 48h pour cliquer sur le lien « Activer mon compte », sinon votre compte sera supprimé.

Étape 2 : Vous inscrire

Connectez-vous à votre compte et procédez à votre inscription via l'onglet « m'inscrire ».

A l'issue de l'inscription, ne pas oublier d'enregistrer.

Aller dans l'espace « mes documents » pour éditer la confirmation d'inscription et la liste des pièces justificatives.

- Vous pouvez ensuite modifier votre pré-inscription jusqu'au :
 - 27 novembre 2020 à 19h00 pour le baccalauréat professionnel
 - 11 décembre 2020 à 19h00 pour le brevet professionnel et les mentions complémentaires.
- Si vous changez d'adresse postale, vous devrez aussitôt communiquer la nouvelle adresse, par mail au Rectorat.

2. INSCRIPTION DEFINITIVE :

Dès la finalisation de votre inscription sur internet :

- **imprimer votre confirmation d'inscription** et la liste des pièces justificatives via votre compte Cyclades rubrique « Mes documents »,
- **vérifier**, et éventuellement compléter ou corriger, puis dater, **signer et envoyer par courrier postal votre confirmation d'inscription au Rectorat, accompagnée des pièces justificatives.**

Pour tous renseignements, consultez le site internet du rectorat : www.ac-poitiers.fr / rubrique Examen ou :

- ➔ Pôle industriel, tertiaire : 05.16.52.64.55 / 05.16.52.64.56 / pole.industriel.tertiaire@ac-poitiers.fr
- ➔ Pôle services, alimentation, hôtellerie : 05.16.52.64.50 / 05.16.52.64.53 / pole.sah@ac-poitiers.fr
- ➔ Pôle baccalauréats professionnels : 05.16.52.64.64 / 05.16.52.64.63 / 05.16.52.64.31 / pole.bac.pro@ac-poitiers.fr